

**M. Langlois:** Monsieur l'Orateur, nous allons encore perdre notre temps si cette discussion se poursuit, discussion qui ne porte pas sur la question de savoir si l'on va hisser ou non ce drapeau. Lorsque nous aurons fini d'en discuter, comme l'a déclaré l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre, il sera probablement six heures et le drapeau flottera depuis cinq heures. J'abonde dans le sens de l'honorable représentant du Lac-Saint-Jean et j'estime que l'on pourrait peut-être le faire hisser à une heure afin que nous puissions tous le voir avant le départ de certains d'entre nous.

**Des voix:** Bravo!

**M. Langlois:** Ceux qui regardent le drapeau sans être convaincus et qui ont l'intention de rester ancrés dans leurs propres idées et de ne pas modifier leur façon de voir, ne devraient même pas siéger dans cette enceinte.

**L'hon. M. Churchill:** Retirez vos paroles!

**M. Langlois:** Je partage l'opinion de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre et du premier ministre, que nous devrions hisser le drapeau cet après-midi à titre d'essai. Nous aurons grandement le temps de discuter de cette question lundi et peut-être toute la semaine prochaine. Je conseille donc au parti tory de cesser de regarder en arrière et de se mettre à envisager l'avenir.

**M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, je désire soulever une question indiquant l'urgence du débat sur la motion présentée par l'honorable député de Wellington-Sud. A trois reprises hier, le premier ministre a dit que c'est à la demande de certains députés que le drapeau est déployé aujourd'hui. Je me reporte à cette déclaration consignée aux pages 4375 et 4376 du *hansard*. J'ai ici une requête adressée au premier ministre en date du 11 juin:

Nous, soussignés, membres du Parlement, demandons formellement, par les présentes, que le drapeau à trois feuilles d'érable mentionné dans la résolution ne soit pas autorisé à être déployé sur la colline du parlement par ordre du gouvernement, ou d'un membre quelconque du gouvernement, tant que cette résolution sur le drapeau n'aura pas été approuvée par le Parlement.

Cette requête porte la signature de 39 représentants. Étant donné les déclarations faites hier par le premier ministre quant à la raison du déploiement du drapeau, j'estime qu'un débat immédiat sur la question est tout indiqué.

**M. R. A. Webb (Hastings-Frontenac):** Monsieur l'Orateur, je veux tout simplement vous signaler que trois modèles de drapeau national canadien flottent fièrement à l'heure actuelle

à l'extérieur de cet édifice et je ne crois pas que nous devrions perdre beaucoup de temps à débattre la question.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** J'aimerais dire quelques mots, notamment pour répondre à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre au sujet du débat et de son objectif. Le but de ce débat et de la motion en vertu de laquelle nous discutons le problème n'est pas de nous prononcer sur le drapeau, mais de permettre aux députés d'en discuter librement, comme c'est leur droit, et comme c'est l'habitude dans notre Parlement, en sorte que nous puissions peut-être amener le gouvernement à modifier son attitude ou, si je puis dire, à faire preuve de bon sens... (*Applaudissements*)... Il ne faut pas perdre de vue, monsieur l'Orateur, qu'il s'agit d'une question pressante, comme l'a d'ailleurs déclaré lui-même le premier ministre ce matin, si j'ai bien compris ses paroles. Il me semble donc que nous pourrions nous mettre d'accord pour poursuivre ce débat. J'aimerais beaucoup entrer dans les détails, au-delà de ces quelques mots, mais je crois que ceux-ci suffisent à faire connaître mes vues à Votre Honneur.

**M. Terry Nugent (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, je voulais simplement dire quelques mots sur la question de l'urgence du débat. Mes remarques sont vraiment pertinentes, à cause de ce que le premier ministre a dit au sujet du déploiement de ce drapeau. Il a lui-même fait remarquer que quelqu'un d'autre voudrait peut-être proposer un amendement. Nous constatons indubitablement que plusieurs députés peuvent avoir des idées différentes sur le modèle du drapeau. Il dépendra du Parlement d'accepter un modèle, c'est ici affaire de conviction. Je dirai au premier ministre et au gouvernement que, tout en ayant le droit de présenter leur propre modèle, c'est pour le gouvernement se prévaloir d'un avantage injuste à l'égard des autres modèles ou des idées des autres représentants, qu'utiliser l'enceinte du Parlement de pareille façon, pour effectuer un vidage de crâne visant non seulement les députés, mais aussi le public, en faveur de leur propre choix. Nous avons vu à la Chambre divers modèles de drapeau et même des députés, tout à fait à l'extrémité de la Chambre, arborer leur propre modèle: il y avait des drapeaux sur leurs pupitres. Il est évident que d'autres députés peuvent désirer des modèles différents.

L'argument du premier ministre ne prouve certainement pas que, le modèle du gouvernement étant décrit dans le *Feuilleton*, il jouisse de la légalité ou d'une situation autre que le fait d'être un modèle que peut examiner la Chambre. Que le modèle soit mentionné à l'ordre du jour ne lui confère pas